



Baisse limitée des abattages de volailles en 2006

Malgré la crise aviaire, les abattages de volailles ne régressent que de 3,4 % à 466 000 tonnes, dans les Pays de la Loire. La baisse touche les gallus (ensemble poulets, coquelets, poules de réforme, poulardes et chapons) avec -5,7 % et les espèces minoritaires comme les pintades, les cailles, les oies et les pigeons. En revanche, la stabilité des abattages est de mise pour la dinde et le canard qui, ensemble, représentent 42 % des abattages régionaux.

La région des Pays de la Loire occupe la deuxième place des régions productrices de volailles. Avec 461 000 tonnes, elle représente une capacité de production non négligeable, équivalant à celle d'un pays comme la Hongrie se situant au septième rang des pays producteurs en Europe.

2006 est une année de crise qui se solde par la chute de 8 % des abattages nationaux de volailles. Les filières sont fortement éprouvées par la baisse de consommation liée à l'épizootie aviaire, le frein aux exportations opéré par l'embargo sur le premier semestre et par le regain d'agressivité de la concurrence à l'exportation. Enfin, la trésorerie des éleveurs subit la hausse des cours de l'alimentation qui est le principal poste des charges d'approvisionnement des élevages.

466 000 tonnes de volailles ont été abattues dans les Pays de la Loire. 52 % sont des gallus, 25 % des dindes, 18 % des canards et 5 % des pintades. Le lot de volatiles divers (cailles, oies, pigeons, ...) représente 1 % des abattages.

La région occupe la seconde place des régions pour l'abattage des volailles derrière la Bretagne (548 000 tonnes pour les volailles principales : gallus, dindes, canards et pintades). Ensemble, elles pèsent 61 % des abattages nationaux. La baisse des abattages ligériens atteint 3,4 % pour 2006. Elle est exclusivement imputable aux gallus dont la baisse atteint 5,7 %. Les autres espèces principales que sont les dindes et les canards sont stables par rapport à l'année précédente. La région Pays de la Loire enregistre la plus faible baisse des abattages. Le recul national est de 8 % pour les volailles et de 10,7 % pour les gallus. La Bretagne recule de 11 %. La région Aquitaine est la seule à connaître une hausse (3 %). Elle possède la particularité d'abattre pour moitié des canards gras dédiés en premier lieu à la production de foie gras. Ils sont en augmentation de 8 % sur l'an-

née. Avec 6,3% des abattages nationaux de volailles, l'Aquitaine se situe à la troisième place des régions.

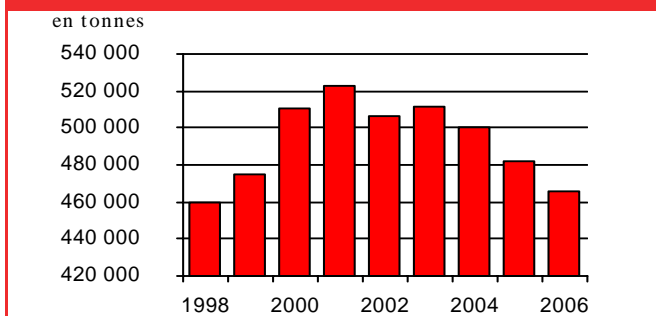
La moindre baisse des abattages de gallus dans les Pays de la Loire en 2006 tient vraisemblablement à l'importance des volumes commercialisés sous signes officiels de qualité. Exceptionnellement, la mesure de confinement des volailles a fait l'objet d'une dérogation aux cahiers des charges. La proportion régionale de gallus étiquetés « Label Rouge » atteint 29 % des tonnages français relevant de cette catégorie, selon l'enquête qualité réalisée en 2006 par le SCEES.

46 abattoirs avicoles sont en activité dans la région. Beaucoup d'entre eux ont une petite activité. 22 abattoirs ne dépassent pas 5 000 tonnes. En revanche, les 9 plus gros établissements abattent 65 % du tonnage régional. La Vendée est le département qui abat le plus de volailles. L'activité est concentrée dans trois départements : la Vendée, la Sarthe et la Mayenne. Ils couvrent ensemble 87 % des capacités d'abattage de la région.

Les abattoirs des Pays de la Loire limitent la baisse

| Abattages de volailles dans les Pays de la Loire | 2005 | | 2006 | | variation 2006 / 2005 | |
|---|---------|-------------------|---------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| | tonnes | milliers de têtes | tonnes | milliers de têtes | tonnes | milliers de têtes |
| gallus (poulets, coquelets, poules, poulardes et chapons) | 257 604 | 194 778 | 242 847 | 184 356 | -5,7% | -5,4% |
| dindes | 113 866 | 17 674 | 114 907 | 16 641 | 0,9% | -5,8% |
| canards (gras et à rotir) | 82 588 | 30 565 | 82 526 | 30 058 | -0,1% | -1,7% |
| pintades | 22 960 | 19 240 | 21 007 | 17 648 | -8,5% | -8,3% |
| cailles | 3 555 | 17 687 | 2 949 | 15 316 | -17,1% | -13,4% |
| pigeons | 1 240 | 2 609 | 1 021 | 2 142 | -17,7% | -17,9% |
| oies | 290 | 74 | 259 | 67 | -10,7% | -8,9% |
| total volailles | 482 103 | 282 627 | 465 515 | 266 229 | -3,4% | -5,8% |
| lapins | 13 583 | 10 091 | 13 279 | 9 802 | -2,2% | -2,9% |

Abattages de volailles (ensemble) en Pays de la Loire



Les gallus résistent plutôt mieux à la crise qu'ail-leurs

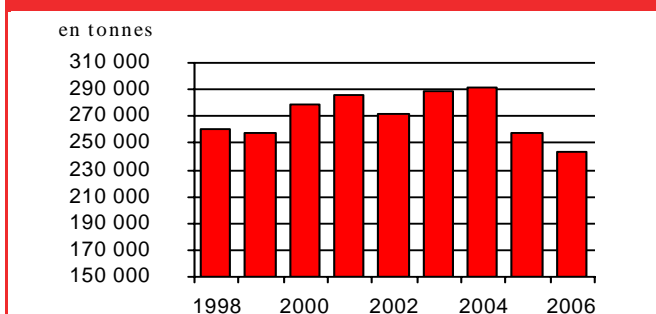
Les gallus sont composés à plus de 90 % de poulets. L'activité de ce type de volailles dans les abattoirs de la région recule de 5,7 % en 2006 à 243 000 tonnes. La baisse des tonnages qui affecte toutes les régions est en général plus forte. Elle atteint 10,7 % en moyenne nationale. Plus de la moitié de la baisse des tonnages nationaux s'explique par l'effondrement des volumes bretons de 16,6 %.

Les Pays de la Loire pèsent plus du quart des abattages français. Mais la région abat plus qu'elle ne produit de gallus (188 500 tonnes). La contraction de la production (-1,5 %) se révèle moins forte que celle des abattages.

L'effondrement des abattages se concentre sur le deuxième trimestre. En avril, soit un mois et demi après le signalement d'un foyer de grippe aviaire en France, les abattages régionaux s'affaissent de 24 % par rapport au volume du mois précédent. Ils se stabilisent les trois mois suivants à 9 % en dessous de la moyenne mensuelle de l'année afin de privilégier l'écoulement des stocks. Le raffermissement de la consommation puis la levée de l'embargo en juin incitent la filière à redémarrer la production. Celle-ci se fait sentir en août avec un bond en avant de 22 % des abattages. La filière fait preuve d'une bonne réactivité en réalisant près de la moitié des abattages 2006 sur les cinq derniers mois seulement. Le réamorçage du processus de production à l'issue d'une telle crise n'est pas évident. En Italie, où les filières ont été sévèrement touchées, le relèvement ne s'est pas produit. Ainsi, ce sont les importations de volailles qui ont permis de satisfaire l'accroissement de la demande des consommateurs.

En France, la consommation globale annuelle de gallus se révèle a posteriori stable (+0,8%) par rapport à 2005 et progresse même de 3,5 % par rapport à 2004. Les trous ponctuels de la consommation ont pu être rattrapés grâce aux cam-

Abattages de gallus (ensemble) en Pays de la Loire

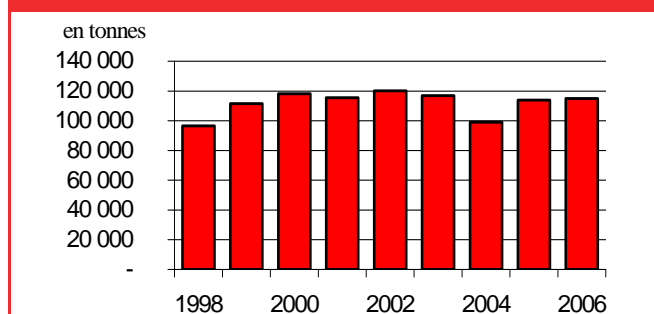


pagnes médiatiques visant à redonner confiance aux ménages. La consommation globale recule de 5,2 % au premier trimestre et de 2,3 % au second avant de repartir à la hausse au 2^{ème} semestre. Les offres promotionnelles (« deux poulets pour le prix d'un ») orchestrées sur le début de l'année ont contribué aussi à résorber les stocks pléthoriques.

La légère progression des volumes en dinde ne doit pas faire illusion

La région des Pays de la Loire est la seule région à voir ses abattages de dindes progresser en 2006 (+1%), atteignant ainsi 115 000 tonnes. Cette tendance est conforme à la progression de la production régionale de 2,3 % qui s'établit à 152 000 tonnes. La baisse nationale des abattages s'élève à 6,1 %. L'ensemble Bretagne et Pays de la Loire résiste bien à la crise avec une baisse globale de 2,3 %. Ces deux régions constituent les deux principaux piliers de la filière nationale. Elles concentrent sur leur sol tous les organes essentiels, depuis l'accoupage jusqu'aux outils d'abattage et de transformation. Elles assurent l'intégralité de la production de dindonneaux d'un jour et pèsent 67 % des volumes d'abattages nationaux.

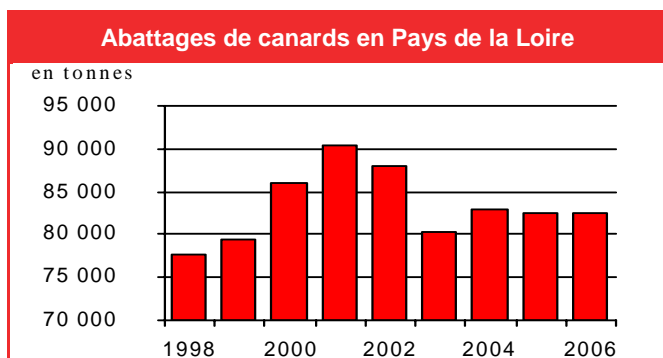
Abattages de dindes en Pays de la Loire



La filière dinde connaît le même profil d'expansion et de rétraction que celle du poulet : période de croissance jusqu'au milieu des années 1990, exportations volumineuses (près de 50 % de la production en 2000), puis repli constant de ces exportations, accroissement en parallèle des importations et décélération de la consommation sur les années récentes. Elle conjugue en outre d'autres types de problèmes qui illustrent bien sa plus grande difficulté à rebondir. La segmentation des produits de qualité a du mal à percer à l'ombre des gammes lourdes de gallus : le produit standard représente 89 % des abattages nationaux, selon l'enquête qualité 2006 du SCEES. Les débouchés au détail sont l'apanage de la grande distribution. La viande de dinde véhicule la plupart du temps une image de second choix. Enfin, des problèmes sanitaires viennent pénaliser la performance des élevages.

Les volumes absorbés par l'industrie agroalimentaire augmentent. Cette tendance constatée depuis plusieurs années se renforce en 2006, compensant le recul des tonnages commercialisés en frais. Les plats préparés bénéficient d'une image positive chez le consommateur en recherche de garantie sanitaire. Les industriels profitent d'une matière première disponible à bon marché. Au final, la consommation globale de dinde reste stable en France (+0,7 %) pour 2006.

L'abattage des canards reste stable



Le volume de canards abattus en France reste stable à 233 000 tonnes. La contraction des volumes de canards à rôtir de -6,2 % se trouve neutralisée par l'augmentation de 4,7 % des canards gras, proportionnellement moins nombreux mais plus lourds en tonnage.

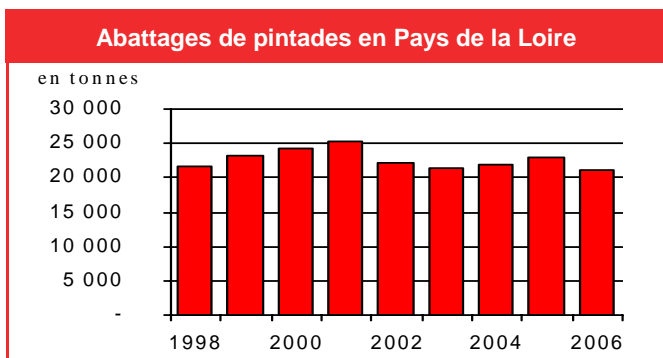
Les Pays de la Loire constituent la troisième région pour l'abattage des canards gras avec 32 000 tonnes. Elle se place derrière l'Aquitaine et Midi-Pyrénées. Ensemble, elles réalisent 92,6 % des abattages nationaux. L'activité canard gras a peu souffert de la crise, même si les exportations de foie gras ont paradoxalement été frappées par l'embargo. Elle permet à ces mêmes régions d'afficher une stabilité des abattages ou de les accroître comme en Aquitaine.

Les Pays de la Loire sont de loin la première région pour les abattages de canards à rôtir et de canards gras réunis (35 % du total national). Le tonnage abattu est stable par rapport à 2005 à 82 500 tonnes. 75 % des abattages de la région sont réalisés dans 12 établissements vendéens.

La pintade est fortement touchée par la crise

Les Pays de la Loire occupent une position dominante dans le secteur de la pintade en abattant un peu moins de deux têtes sur trois sur son territoire. Les trois régions, Aquitaine, Bretagne et Rhône-Alpes dégagent chacune un tonnage annuel équivalent, représentant 7 % du total national.

Les volumes s'affaissent de 8,5 % en 2006 et retrouvent un niveau voisin de celui de 2003 ou 2004. Comme pour les autres petites volailles, la consommation de pintade relève de l'occasionnel, sans pouvoir être qualifiée de festive. N'étant pas ancrée à une clientèle par un lien privilégié, la viande de pintade subit directement le désintérêt des consommateurs en période de crise.

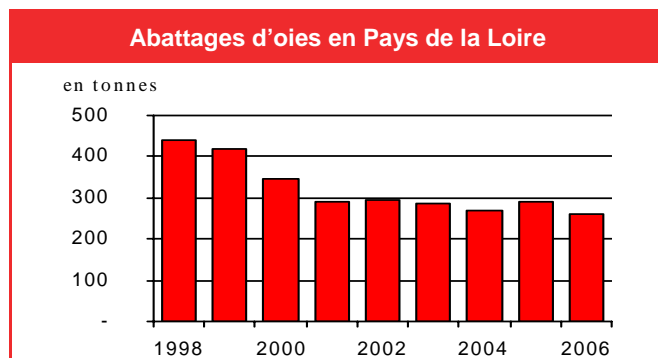
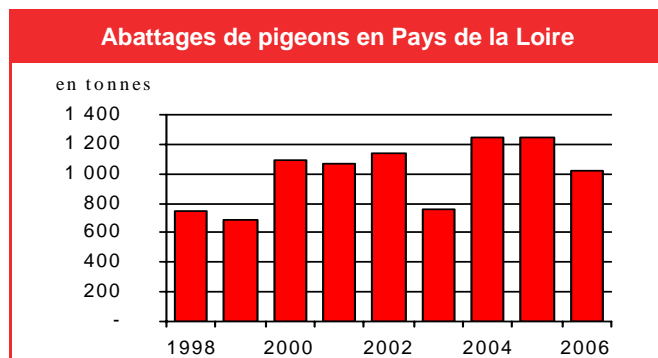
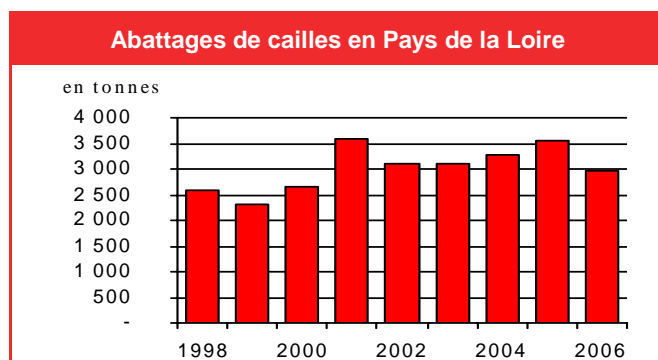


Les petites volailles font les frais de la crise

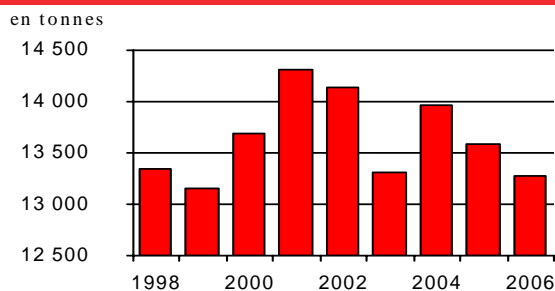
Les tonnages régionaux de cailles chutent de 17 % pour atteindre 3 000 tonnes. Les volumes abattus étaient repartis à la hausse sur la période 2004 et 2005. En 2006, ils retombent à leur niveau de 2002. La région occupe une place substantielle avec 36 % des abattages français.

62 % des abattages de pigeons se concentrent dans les Pays de la Loire. Les 1 000 tonnes de 2006 représentent un recul de 18 % par rapport à 2005.

Les oies abattues dans la région sont exclusivement destinées à la production de viande. Avec 260 tonnes, la région abat 45 % des volumes nationaux d'oies à rôtir. La baisse régionale atteint 11 %, en 2006. A l'échelon national, la viande d'oie provient essentiellement d'oies grasses élevées avant tout pour la production de foie gras.



Abattage de lapins en Pays de la Loire



Fléchissement des abattages de lapin

L'abattage de lapins est stable en France à 13 000 tonnes. L'activité recule néanmoins en Pays de la Loire (-2 %) qui constitue la deuxième région d'abattage derrière Poitou-Charentes. Elle progresse de 7 % en Bretagne qui est la troisième région. Ces trois régions concentrent 66,3 % des abattages nationaux.

Bien parti en 2007, sauf en dinde

Sur les trois premiers mois de l'année 2007, la reprise des abattages se confirme en gallus (+5 % en cumul par rapport à 2006). Si la situation est bien orientée pour les canards et la pintade, elle est en revanche problématique pour la dinde dont les abattages chutent de 10 %.

Ralenti de la production mondiale

Après avoir connu une forte croissance de 1970 à 2000, la production mondiale s'est ensuite ralentie. En 2006, elle enregistre son plus bas niveau de développement, gagnant seulement 1,5 % pour atteindre 83,5 millions de tonnes. Les mauvais résultats enregistrés dans l'UE et dans la région du Moyen-Orient et du Maghreb, particulièrement touchées par la crise aviaire, en sont les principales causes.

9 % de la production mondiale, soit 7,5 millions de tonnes, font l'objet d'échanges internationaux. Le marché repose à 86 % sur la viande de poulet. Il est dominé par les USA et le Brésil (60 % des exportations). Les parts de marchés détenues par l'UE s'élèvent à 13 %. En 2006, les volumes échangés fléchissent légèrement en raison du repli de la consommation et de la mise en place de barrières sanitaires.

La production de l'Union européenne à 25 est estimée à 10,7 millions de tonnes en 2006. La France y concourt au premier rang avec 16,7 % de la production, suivie par le Royaume-Uni et l'Espagne. La production européenne recule de 2,1 %. La France est l'acteur principal de cette baisse. La Pologne est le seul pays à voir sa production croître de manière significative (5,7 %).

La France produit 1,8 millions de tonnes de volailles se répartissant à raison de 54 % de poulet, 29 % de dinde, 14 % de canard. 31 % de sa production sont exportés pour une grosse moitié vers l'Union européenne et pour l'autre vers les pays tiers. La consommation de viandes de volailles est stable (+0,3 %). La progression des plats préparés compense le recul des volumes frais.

L'influenza aviaire : une crise presque planétaire

Confinée jusqu'alors en Asie, l'influenza aviaire véhiculée par le virus H5N1, hautement pathogène, arrive fin 2005 aux portes de l'Europe et se manifeste en France, en février 2006. L'épizootie gagne également d'autres pays gros producteurs de volailles comme l'Allemagne ou l'Italie. Les foyers sont très rapidement maîtrisés par la mise en place des dispositifs sanitaires. Aucune victime humaine n'est à déplorer. Ce n'est pas le cas en Turquie où la population reste moins bien protégée. Néanmoins, cette nouvelle avancée vers l'ouest de l'épizootie déclenche une crise sans précédent sur les marchés. La consommation s'effondre dans le sud de l'Europe. C'est le cas en Italie et en Grèce où elle s'abîme de 70 %. En France, au mois d'avril, elle se tasse brutalement de 25 %. Certains pays du Maghreb, gros importateurs de viande de volailles européennes, réduisent de moitié leurs commandes. Les pays exportateurs, frappés par la maladie, sont soumis à l'embargo. Le Brésil, dont la production est tournée essentiellement vers l'exportation entreprend de réduire ses prétentions d'exportation pour tenir compte de la fermeture des marchés.

Toutefois, la découverte de la maladie en Asie du Sud-Est en 1997, puis la lente progression des foyers d'influenza aviaire en direction de l'ouest limitent les dommages sur les marchés de la volaille. La consommation dans les premiers pays asiatiques touchés rebondit au moment où celle des autres tombe. En Chine, par exemple, la consommation se redresse. Elle est le cinquième plus gros importateur avec un accroissement de 30 % de ses achats. La Thaïlande repart à la conquête des marchés d'exportation avec de nouvelles préparations cuites certifiées indemnes. La Russie, premier importateur pour la viande de volaille, fait face à la première vague de crise en 2004. Elle avait restreint ses achats de 10 %. En 2006, la baisse n'atteint que 2,6 %. En France, il n'y a pas eu d'effet de surprise, les services vétérinaires français n'ont pas été pris au dépourvu et le dispositif de police sanitaire qu'ils ont mis en place a démontré toute son efficacité. La progression de la maladie a pu être empêchée. En 2003, les Hollandais n'étaient pas parvenus à maîtriser l'épizootie : un tiers du cheptel avait dû être éliminé.

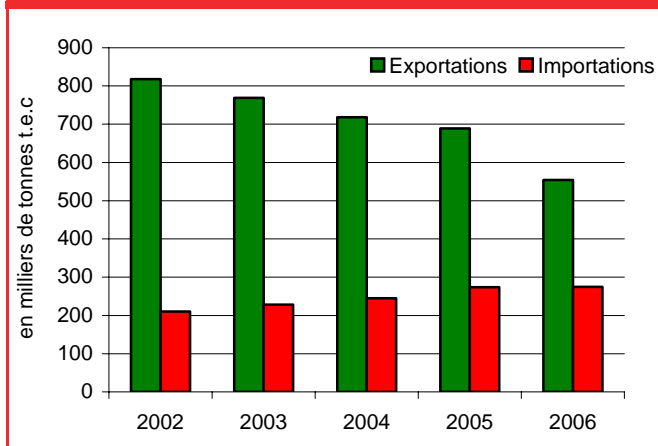
La crise accentue le recul de la présence française sur les marchés

En 2006, l'embargo décrété à l'encontre de la France fait chuter les exportations de 30 % sur le premier semestre. En fin d'année, elles affichent un repli de 19,6 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2000, les tonnages exportés ne cessent de décroître à raison de 5 % par an. Le développement de la production de volailles en France atteint son apogée entre 1996 et 2001. La France dépasse alors de 50 % à 60 % sa propre consommation (1998). Ses surplus sont écoulés pour moitié sur les marchés européen et extra-européen. Ses principaux clients en Europe sont l'Allemagne et le Royaume-Uni. Sur la place mondiale, elle exporte surtout au Moyen-Orient et vers le Maghreb.

Les filières françaises de volailles perdent du terrain en Europe

En 2006, les expéditions françaises vers l'Union européenne plongent de 17,4 %. Entre 1999 et 2005 elles se contractent de 4 % annuellement. La conjugaison de plusieurs éléments explique le recul des positions françaises en Europe d'une viande certes de qualité mais onéreuse et qui peine à satisfaire les exigences commerciales. En Europe, l'Allemagne et le Royaume-Uni qui constituent les principaux clients de la France ont développé très efficacement leurs filières depuis 2000. L'Allemagne accroît sa production de 34 % en 5 ans. Les filières situées au Royaume Uni sont concentrées et dominées par des grands groupes très dynamiques. Parallèlement, les habitudes des consommateurs changent : les diverses crises sanitaires qui ont sévi depuis la fin des années 1990 entraînent la renationalisation de la consommation des ménages. Les préparations de viandes ne cessent de se développer. Elles privilégient la matière première à bas prix. Le poids des grandes surfaces grandit dans le paysage commercial. Elles contribuent à renforcer les exigences en matière de livraison des produits frais. Enfin, les nouveaux états membres, forts d'investissements étrangers, font preuve d'une croissance très active dans le secteur de la volaille.

L'excédent du commerce extérieur français de viande de volailles se réduit encore en 2006



Source : Office de l'élevage d'après Douanes

Les accords du commerce international et l'Euro fort pénalisent les exportations vers les pays tiers

L'application des accords du GATT réduit progressivement la portée de l'arsenal européen en faveur des exportations et de la protection du marché intérieur. La concurrence des exportations du continent américain redouble à bon compte d'intensité. Les dévaluations successives du dollar creusent le fossé avec l'Euro. La France voit ses exportations hors U.E s'évaporer de 5,4 % par an en moyenne de 1999 à 2005. En 2006, celles-ci chutent de 22 %. Leur recul aurait été plus sévère sans la décision de la Commission européenne de relever, en la circonstance, la restitution à l'export de poulet entier. Compte tenu de la détermination des pays exportateurs concurrents et le cap européen pris en matière d'exportation et de politique monétaire, il est vraisemblable que le décrochement à l'export de 2006 présente un caractère durable.

Les charges d'alimentation s'enflamment

Relativement calmes sur le début de l'année 2006, les cours des céréales se tendent à l'annonce d'une mauvaise récolte au cours de l'été. La forte sécheresse de juillet suivie de nombreuses averses en août ont fait chuter la récolte de 10 %. La demande soutenue des pays du nord de l'Europe et le détournement des matières premières au profit des filières éthanol provoquent le déséquilibre du marché. Les cours grimpent et la réduction des disponibilités des stocks mondiaux ne favo-

rise pas leur apaisement. En décembre, le maïs et le blé sont 34 % et 42 % plus chers qu'un an auparavant. L'indice coût matière première de l'aliment en poulet dans notre région progresse de 16,4 % sur la même période. Le poste alimentation représente 80 % des charges d'approvisionnement dans un élevage hors sol. Pour les éleveurs, cette mauvaise nouvelle préfigure un réel défi ■

Méthodologie de l'enquête

L'enquête mensuelle des abattages est réalisée par le Bureau des Statistiques Animales du Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques auprès d'un échantillon de 193 établissements d'abattage, parmi les plus importants. Elle fait l'objet d'un redressement par le biais d'une enquête annuelle conduite auprès des petites unités. Les informations d'ordre conjoncturel présentées dans cette publication s'appuient également sur des éléments mis à disposition par l'Office de l'élevage et l'ITAVI.



**Direction régionale et départementale
de l'agriculture et de la forêt
Pays de la Loire et Loire-Atlantique**
Service régional de l'information
statistique et économique
12, rue Menou - 44035 NANTES CEDEX 1
Tél. : 02 40 12 36 48 - Fax : 02 40 12 36 43
Mél : srise.drda44-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
Site internet : www.draf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : I. Nuti
Rédacteur en Chef : P. Millon
Rédaction : R. Berteaux
Impression : SRISE à NANTES
Composition : B. Guy
Dépôt légal : à parution
ISSN : 1956 - 7499
Prix : 2,5 €